

INGENIERIE SOCIALE ET RECHERCHE : QUELLES ARTICULATIONS ?

INTRODUCTION

Pour commencer, je vais faire un rapide détour par **mon parcours professionnel** afin de vous exposer les formations, les expériences professionnelles et les travaux sur lesquels mon discours se fonde. Mon expérience dans le secteur social et médico-social démarre par l'exercice du métier d'éducatrice spécialisée, le seul métier que j'ai exercé, puisque je me suis ensuite engagée dans la formation au Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale à l'ETSUP à Paris (concomitant à un master des Sciences de l'Education). Je dis un SEUL métier parce que la formation au DEIS conduit à exercer une ACTIVITE d'ingénierie sociale à différents postes mais ne forme pas à un métier ou une profession. Selon moi, la profession d'ingénieur social n'existe pas. Pourtant, des techniques spécifiques se développent ; les titulaires du DEIS commencent à être en nombre ; l'exercice de la fonction d'ingénierie sociale est socialement utile et légitime. Mais le DEIS manque encore à être connu et reconnu. Que peut-il apporter à l'intervention sociale ? Ce diplôme de niveau I, atypique, questionne toujours depuis la transformation du DSTS en DEIS en 2006. Si la création du DEIS est bien-fondé, l'incarnation et l'exercice de cette activité peuvent encore paraître énigmatiques. Cela l'était d'ailleurs pour moi lors de la formation au DEIS. C'est pourquoi l'objet de mon mémoire de recherche portait sur le rôle professionnel des cadres en Ingénierie Sociale. J'ai donc cherché à comprendre comment ce rôle se construisait au cours de la formation au DEIS et comment l'activité d'Ingénierie Sociale pouvait s'exercer.

Mon intervention s'appuie également sur des travaux liés à mon implication au sein de l'AFFUTS (Association de développement de la recherche en travail social qui est une association pour réfléchir, débattre, élaborer, promouvoir la recherche en travail social à l'occasion de ses séminaires et journées de valorisation de la recherche. Cette association constitue un réseau actif de praticiens-chercheurs, de formateurs-chercheurs, d'enseignants, dans les champs du travail social, de l'action socio-éducative, culturelle et médico-sociale. Depuis mars 2014 AFFUTS a repris la publication de FORUM, la revue de recherche en travail social.

Enfin, mon intervention s'inspire de mes expériences professionnelles depuis que je suis titulaire du DEIS. J'ai occupé des fonctions de formatrice, d'évaluatrice externe, de cadre socio-éducatif (je suis actuellement chef de service d'un Foyer d'Hébergement accueillant des adultes handicapés et d'un Centre d'Activités de Jour en Haut-de-France). Dans l'exercice de mes activités professionnelles, je me suis interrogée sur l'aspect pratique des fonctions d'ingénierie sociale et plus particulièrement celles liées à la recherche.

Qu'est-ce que l'ingénierie sociale ? Selon Patrick Dubéchet et Thierry Rivard, l'Ingénierie Sociale mobilise des outils de connaissance « *pour concevoir, conduire et évaluer les effets des dispositifs et des actions réalisés dans le cadre des politiques sociales. Elle vise à alimenter une approche rationnelle des problèmes sociaux en vue d'aider à leur mode de résolution en favorisant, compte tenu de la complexité de ceux-ci, une approche transversale et territoriale. Elle prend appui sur les sciences sociales (sociologie, sciences politiques, ...) mais aussi statistiques et mobilisent les méthodologies facilitant la participation de ceux qui sont directement concernés ou qui sont destinataires d'une action sociale* » (Dubéchet & Rivard, 2010). Cette définition nous présente les principales caractéristiques de l'ingénierie sociale : des actions d'évaluation, de conduite et de développement de dispositifs ; des méthodes renouvelées avec **une approche transversale, territoriale et participative ; une approche rationnelle et méthodologique** qui fait référence à une science polytechnique et pluridisciplinaire de l'intervention sociale. On voit bien que

L'ingénierie sociale et la science sont liées pour produire et mobiliser différents savoirs dynamiques à visée pragmatique. La recherche (mode de production et savoirs produits) est donc au service de modes d'action transversaux, territoriaux, coopératifs, co-productifs et participatifs. Les fonctions de recherche et d'expertise fondent l'exercice d'un rôle professionnel complexe, celui d'un acteur du changement social.

Pourquoi le Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale a été créé ? Le DEIS met les contenus de cette activité au centre des missions de nouveaux cadres de l'intervention sociale, développeurs d'actions par l'expertise et la recherche. Il est un outil des politiques publiques conçu pour répondre aux nouvelles problématiques sociales. Selon la Circulaire de la DGAS, le DEIS a été notamment organisé pour « prendre en compte les nouveaux besoins de compétences dans le secteur ». Le référentiel professionnel du DEIS débute par un rappel du contexte sociohistorique actuel, dans lequel apparaît un professionnel spécifique : « Les transformations sociales, la territorialisation et la complexité croissante des dispositifs liés aux politiques sociales et à l'action sociale et médico-sociale, les exigences d'adaptation et de qualité des réponses à apporter aux besoins des usagers, la prise en compte du contexte européen impliquent pour les organisations des besoins de compétences accrus, sur des profils de cadres managers et de cadres développeurs ». Ces traits contextuels viennent légitimer l'existence de ce diplôme créé pour relever de nouveaux enjeux sociétaux. Le DEIS répond aux besoins de l'Etat de se rapprocher des problématiques des bénéficiaires, au regard des réalités sociales, dans le but d'une meilleure efficacité des dispositifs sociaux.

L'axe de la recherche est central dans la formation au DEIS. L'enjeu de la formation est clair : entremêler un équipement théorique et méthodologique aux savoirs d'expérience pour développer les compétences du cadre en ingénierie sociale. Ces compétences produisent des savoirs opérationnels : il s'agit de mieux comprendre la réalité complexe des situations sociales et les faire évoluer. Encore faut-il que ces cadres puissent exercer l'ensemble de leurs compétences. Si la recherche constitue un moyen de produire des compétences au cours de la formation, elle constitue aussi de véritables fonctions à exercer sur le terrain qui sont bien souvent oubliées. Cela minimise la valeur du DEIS. Alors comment y remédier ? Pour que les modes de production de connaissances et les connaissances produites soient davantage optimisés, il faut pouvoir mieux identifier et légitimer les compétences en recherche et se donner les moyens de les solliciter.

Mieux connaître et comprendre le rôle professionnel attendu et exercé par les cadres titulaires du DEIS permet de questionner l'évolution des logiques de recherche et de les reconsidérer. **Comment s'articulent l'Ingénierie Sociale et la recherche ?** Pour vous apporter des éléments de réponse, je vous propose d'examiner :

- les compétences liées à la recherche,
- le rôle des titulaires du DEIS et les postes visés,
- les postures professionnelles,
- les caractéristiques de la recherche en ingénierie sociale.

1/ Des compétences liées à la recherche

Les interventions des cadres en ingénierie sociale reposent sur trois domaines de compétences : la production de connaissances, la conception et la conduite d'actions, la communication et les ressources humaines. Examinons ces 3 domaines afin de faire le lien avec la recherche :

- **Le domaine de compétences « production de connaissances »** est clairement en lien avec la recherche. Il s'agit de réaliser des analyses contextualisées de problèmes complexes concernant une question sociale, un territoire, une organisation. La démarche de recherche mobilisée est au service d'une finalité pragmatique en termes d'expertise de situations et de recherche de solutions et/ou en termes de conception et de développement de projets. Concrètement, ce domaine de compétence vise à effectuer des diagnostics

pluridimensionnels (analyse des politiques sociales, du territoire, des populations et des interventions), réaliser des études (prospectives ou évaluatives) et des recherches, à réaliser des évaluations.

Le référentiel de formation du DEIS souligne l'importance de la scientificité des activités professionnelles et impose des approches transversales et pluridisciplinaires : « Le niveau de compétences visé pour ce diplôme implique une connaissance affirmée des fondements scientifiques des activités professionnelles et la maîtrise des processus de conception et de recherche ». Des connaissances variées interagissent : savoirs d'expérience (professionnels et personnels) et savoirs théoriques (disciplinaires, méthodologiques et scientifiques). Une méthodologie empirique et sensible, qui intègre la subjectivité comme l'objectivité, permet d'appréhender la réalité sociale et rester en prise avec elle.

- **Le domaine de compétences « conception et conduite d'actions »** vise à conduire des analyses prospectives, développer une ingénierie de projets ou de programmes, piloter des démarches évaluatives, instruire des décisions, proposer des stratégies d'action ou d'intervention.

- **le domaine de compétences « communication et ressources humaines »** favorise l'efficacité des actions et la diffusion des connaissances. Ces connaissances sont au service d'un regard expert et d'une activité de conseil aux institutions. Elles peuvent servir à l'évaluation et la mobilisation des ressources nécessaires pour conduire un projet, pour susciter le changement, pour favoriser la transmission et le développement des savoirs professionnels, notamment dans le cadre de formation. Ce domaine de compétence concerne également des fonctions de coordination, d'animation et de régulation des collectifs de travail.

En lien avec ces 3 domaines, il importe de « maîtriser les concepts et les démarches ; savoir concevoir appels d'offres et cahiers des charges ; savoir mobiliser et exploiter les connaissances des politiques sociales, des acteurs locaux et institutionnels, des organisations, des méthodes d'intervention sociale pour situer les problématiques locales ou spécifiques dans un contexte plus large et les rendre intelligibles ; savoir mettre en lien les enjeux et les objectifs ; savoir rechercher et exploiter les sources d'information ; savoir identifier les indicateurs pertinents ; savoir organiser un système d'information ; savoir mobiliser les partenariats » (référentiel professionnel du DEIS).

La formation axée sur la recherche permet le développement des compétences de ces trois domaines. Les fondements scientifiques des activités professionnelles et la maîtrise des processus de conception de recherche forment le socle des compétences à acquérir. Telle qu'elle est circonscrite dans la formation, la recherche constitue l'activité intellectuelle par excellence et donne lieu à des travaux scientifiques formatifs autour des trois épreuves de certifications : la rédaction d'un article, une étude collective et un mémoire de recherche.

La formation par la recherche au cours de la formation au DEIS transforme le professionnel. Un changement de positionnement s'opère. C'est un double regard qui questionne le champ social : celui des politiques publiques (avec une prise en compte des dimensions du territoire, des populations, des dispositifs sociaux) et celui de l'activité professionnelle (avec une prise en compte des dimensions relationnelles, existentielles des bénéficiaires). Un état d'esprit de recherche se crée dans l'idée d'articuler des connaissances et des actions. Un regard différent permet de se décaler des engagements forts, caractéristiques du travail social : l'activité professionnelle n'est plus cristallisée dans son secteur et la pensée critique évolue. Pouvoir produire des connaissances commence par savoir se questionner pour comprendre, savoir poser un problème, lui donner du sens. La recherche amène à savoir douter, à se poser des questions, à ne pas avoir de jugements préconçus. Le fait d'avoir une approche scientifique permet de penser qu'on n'a pas toutes les réponses. Les méthodes de recherche permettent de pouvoir sortir des présupposés, des généralités injustifiées, qui sont tant suivis de décisions insatisfaisantes car non cohérentes avec la réalité. La méthodologie et la théorie permettent cette distanciation : penser différemment (les schémas de pensée sont chamboulés), être dans une

attitude plus réflexive et compréhensive. Cette ouverture d'esprit permet d'appréhender les objets, les sujets, avec une attitude pluraliste qui va bousculer le professionnel dans ses certitudes. Le regard est plus large, transversal, ce qui produit une attitude plus diplomatique.

La mobilisation d'attitudes participatives et créatives est également favorisée par la recherche. En effet la recherche participative exercée sur le terrain (méthode compréhensive) implique de co-construire avec des bénéficiaires, des professionnels, avec leurs expertises, leurs désirs d'agir en se fondant sur l'échange, la confrontation des propositions, l'enrichissement des savoirs. Un fondamental de l'ingénierie sociale, c'est l'empowerment, de développer la capacité d'agir. Savoir faire participer les autres, leur permettre d'être acteur : il s'agit d'une compétence primordiale en ingénierie sociale.

La recherche met l'accent sur les savoirs méthodologiques et techniques pour traiter des questions opérationnelles et apporter des réponses ayant une réelle légitimité, garantie par une rationalité. La méthodologie scientifique apporte une forme de crédibilité, apportent des arguments, des justifications (préalables aux actions) difficilement contestables. La recherche est au service d'une plus grande rigueur de travail. La vérification d'hypothèses de travail de recherche, émanant de la pratique, s'effectue par une collecte et un traitement de données adaptées. La recherche de terrain participe à la production de connaissances à partir de méthodes d'investigation empiriques dont les matériaux recueillis sont croisés avec les savoirs multiples existants sur le champ concerné. La méthode quantitative est forcément combinée à la méthode qualitative privilégiée. Les activités de recherche peuvent s'effectuer sous forme de questionnaires, d'analyse de documents, et parallèlement sous forme d'entretiens, de groupes de travail, d'observations. Ceux-ci constituent des outils d'analyse et de compréhension pertinents (qui sont d'ailleurs largement utilisés dans la démarche d'amélioration continue de la qualité).

2/ Le rôle professionnel des titulaires du DEIS et les postes visés

La définition du rôle nous indique quels sont les éléments constitutifs du rôle et donc de quoi il dépend. Le rôle est l' « ensemble de normes et d'**attentes** qui régissent les comportements d'un individu du fait de son statut social ou de **sa fonction** dans un groupe » (Blouin et al, 1995). Nous comprenons que si le rôle se construit par la conjugaison de l'expérience professionnelle, de la personnalité des individus et des savoirs disciplinaires, il dépend largement des attentes et des fonctions exercées. Quelles sont les attentes à l'origine de ce diplôme et les fonctions attribuées aux cadres en ingénierie sociale ? Qu'est ce qui se joue au niveau des postes et des fonctions attribuées ?

Le rôle professionnel des titulaires du DEIS se modèle dans une mixité professionnelle (ingénierie / recherche / travail social) et à la croisée de différents mondes (social, politique, universitaire, professionnel, économique, et pourquoi pas artistique selon les projets, etc.). Il s'agit d'une nouvelle culture professionnelle, transversale à différentes professions et à différents champs, transversale aussi au sein même des organisations. Expert des politiques sociales, de l'intervention sociale et compétent en matière de recherche, le cadre en ingénierie sociale peut ainsi incarner le lien entre la technique, la pratique et la science. La circulaire de la DGAS précise que le double cursus DEIS/MASTER vise à « favoriser les rapprochements entre haut niveau de connaissances professionnelles et haut niveau de connaissances scientifiques ». La formation au DEIS s'ouvre à des professionnels qui souhaitent s'emparer de nouvelles connaissances, introduire de nouvelles manières de pensées et ainsi relever un défi sociopolitique.

A quels postes ce rôle peut-il être effectif ? L'Etat a créé ce diplôme non pas pour réglementer une profession, puisque cela n'en est pas une, mais selon l'hypothèse que les besoins d'évaluation, les restructurations des organisations du secteur social et médico-social (les fusions ou absorption des associations) entraîneraient :

- le déploiement d'emplois de cadres qualifiés en ingénierie sociale,
- un besoin de nouvelles compétences à des postes déjà existants, comme par exemple la fonction d'encadrement qui nécessite de solides compétences analytiques et méthodologiques pour concevoir l'action et l'organiser (selon la circulaire relative au DEIS).

Le rôle de l'ingénierie sociale est réalisable à de nombreux postes. Les types d'emplois visés sont des postes de cadre des Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux, de formateurs, (selon la fiche profession relative au DEIS de la DGCS) des postes de chargé de mission, de conseillers techniques, de chargés de développement, de chargés d'études, de chargés ou chefs de projets, de coordonnateur de projet, etc. Les intitulés des postes sont multiples. Comme le précise le référentiel de formation au DEIS, les compétences de ces cadres les appellent à occuper des fonctions qui dépendent des organisations qui les emploient. Les employeurs ont, en effet, la liberté de définir les fonctions des cadres en ingénierie sociale selon leurs besoins de compétences. La réalité des emplois montre une évolution encore insuffisante dans la création de postes correspondant aux compétences du DEIS. Aussi, le constat d'un débouché fréquent dans des postes de direction montre une tendance à ramener l'ingénierie sociale à la gestion. En effet, les postes ou activités occupés par les titulaires du DEIS ne sont pas forcément mis en lien avec les compétences acquises au cours de la formation au DEIS. La prédominance de la recherche en ingénierie sociale est finalement peu projetée dans l'activité professionnelle. Souvent, les fonctions et les compétences exercées se restreignent à la fiche de poste. Il existe un décalage entre les compétences réelles des cadres en ingénierie sociale et ce à quoi elles sont réduites.

Dans les ESSMS, l'optimisation des compétences de ces professionnels peut être effectuée en créant plus de postes axés sur le développement de projets, sur la démarche qualité, sur la formation ou encore en adaptant les fiches de fonctions sur des postes tels que chef de service, directeur adjoint, directeur. (On peut imaginer une fiche de fonctions d'un chef de service sur laquelle des fonctions spécifiques, relatives aux compétences liées au DEIS, apparaîtraient). La prise de conscience des institutions par rapport aux besoins d'expertise et de recherche, ainsi qu'à leur disposition au changement évolue, et simultanément le DEIS se fait connaître. On peut voir se créer des postes de chargé de mission à la fois qualité et développement de projet au sein d'établissements ; des postes de chargés de réseau au sein d'association ; de plus en plus de responsables qualités ; des chargés de recherche dans des commissions d'association, etc. Les titulaires du DEIS peuvent également défendre et optimiser l'activité d'ingénierie sociale en affirmant leurs différentes postures et en faisant valoir leurs compétences singulières.

3/ Une articulation de postures¹

L'action du cadre en ingénierie sociale peut s'appuyer sur un référentiel de postures qui structurent leur rôle professionnel. Quatre postures professionnelles fonctionnelles s'enchevêtrent pour exercer l'activité d'ingénierie sociale (Naud, 2015). Ces postures, en interaction et en mouvement permanent, sont plus ou moins incarnées et sollicitées selon les postes et les fonctions occupées et la personnalité du cadre. Ce sont les postures de cadre développeur d'expertise, de praticien-chercheur et de manager.

La posture de cadre développeur : Cette posture constitue l'état d'esprit du cadre et vise la transformation, le changement. Elle concerne l'ensemble des fonctions et des compétences du cadre en ingénierie sociale

¹ La définition de la posture que donne Jean-Christophe Barbant renseigne sur ses composants. La posture est, selon lui, « la résultante d'une structure mentale alimentée par des compétences, des conceptions, des imaginaires et un éthos et engagée dans une organisation sociale. En fonction de celle-ci, la posture de l'acteur agit d'une certaine manière sur l'organisation sociale qui le transforme et réciproquement. La posture est produite par une démarche cognitive à partir d'une dialectique entre les rapports de domination sociale et les marges de manœuvre de l'acteur » (Barbant, 2011, p. 178).

qui exerce ses activités en référence aux trois domaines de compétences, ainsi qu'aux trois pôles fonctionnels (expertise-conseil, évaluation, conception et développement). La posture de développeur naît dans un esprit de nouveauté et une orientation vers le changement. Elle est rattachée à l'expertise, convoquée par une analyse transversale du territoire favorable à une meilleure compréhension de la réalité sociale. La posture de praticien-chercheur est suscitée par une quête de réflexion, d'expertise et un déplacement, une distanciation permise par la transversalité et le double cursus DEIS/MASTER.

La posture de manager rassemble des compétences pour exercer certaines fonctions du cadre développeur. Elle a une fonction de support technico-pratique, adossée aux autres postures. La posture de manager s'emploie dans la prise en compte et la gestion « des contraintes et des ressources sur les plans techniques, économiques, financiers, organisationnels, humains et culturels » (Mintzberg, 1990). Le profil de « manager » n'est pas interprété comme étant une priorité du DEIS. Une tension entre une culture du développement et une culture du management complexifie l'acceptation de la posture de manager. Cela peut expliquer la difficulté à présenter et se représenter une formation à la fois favorable au développement, à la recherche et au management. En effet, les ambitions de changement se confrontent à l'aspect gestionnaire et rationalisant des politiques sociales (qui résonne dans le management). Le management renvoie à l'autorité, à un pouvoir d'exécution (plus qu'une adhésion), à la hiérarchie, aux orientations politiques, tandis que le développement appelle à la recherche, à la réflexion, impliquant une attitude critique pas toujours bien acceptée dans les institutions. Pourtant, cette posture est souvent exercée par les titulaires du DEIS. Il est important qu'elle puisse être réappropriée en y introduisant les modes d'action de référence à l'ingénierie sociale : le management peut être participatif, co-productif, transversal et co-constructif.

La posture d'expertise vise l'appropriation d'un rôle de spécialiste en charge de produire et d'exploiter des connaissances. L'expertise a une composante réflexive et une technicité fortes, donnant du sens à des actions efficaces. La fonction d'expertise contient l'idée de recherche et de ressources humaines. Cette posture a donc recours aux postures de praticien-chercheur et de manager pour mobiliser les compétences requises pour l'expertise qui recouvrent la majorité des activités de l'ingénierie sociale.

La posture de praticien-chercheur incarne le lien entre la recherche et l'action, favorise le décloisonnement des connaissances profanes, professionnelles et universitaires en incitant leur coproduction. Les effets pragmatiques de la RETS sont très liés aux méthodes et à la posture de praticien-chercheur. Le cadre se sert de la recherche, fait agir des méthodes et des connaissances au cours d'un processus.

Cette posture est la plus controversée et la plus difficile à incarner pour les titulaires du DEIS. Pour le cadre en ingénierie sociale, être à la fois un praticien (avec une identité parfois enracinée dans la pratique) et un chercheur, c'est, notamment, pouvoir se sentir à la fois intervenant social et universitaire. Quand la pratique et la science se rencontrent, des logiques et des enjeux identitaires, d'appartenance et stratégiques surgissent et se confrontent. Des pensées érigées et rigides sur la scientificité de la recherche (notamment avec l'opposition rationalité/subjectivité) dénie à la pratique une place centrale dans le processus de recherche. La recherche serait réservée exclusivement à l'université, comme le revendiquent de nombreux universitaires et le constatent nombreux intervenants sociaux (titulaires du DEIS, formateurs des Etablissements de Formation en Travail Social - EFTS).

La recherche se retrouve limitée dans la construction de compétences par des clivages entre les personnes du praticien et du chercheur et les domaines de l'expertise et de la recherche. Par conséquent, la posture de praticien-chercheur peine à apparaître. L'identification de cette posture n'est pas acquise et n'est pas un objectif pédagogique totalement partagé par les universités et les écoles de travail social.

Le débat qui perdure sur la question de la recherche en travail social n'impose pas à l'évidence de parler de praticien-chercheur. Les habitudes d'une recherche bureaucratique sont bien ancrées. L'exercice de la

recherche semble être difficilement légitimé en dehors des espaces de recherche authentifiés comme tels. L'ingénierie sociale s'émancipe difficilement de ces diktats, en pratiquant une recherche sur/dans les divers lieux d'intervention. Des accords doivent être trouvés entre le monde de la recherche, le monde du travail social, le monde politique pour justifier ce rôle professionnel spécifique.

4/ Les caractéristiques de la recherche en ingénierie sociale

La recherche en ingénierie sociale est une recherche en compréhension et en proposition de changement, qui doit pouvoir s'effectuer dans une temporalité appropriée, avec une méthodologie scientifique adaptée à l'objet et au but pragmatique visé. Elle a une finalité sociopolitique et une valeur marchande. Paul Feyerabend écrit dans *Adieu la raison* : « La recherche n'est pas un privilège de groupes spéciaux, et la connaissance (scientifique) n'est pas une mesure universelle de l'excellence humaine. La connaissance est une marchandise locale destinée à satisfaire des besoins locaux et à résoudre des problèmes locaux ; elle peut être transformée du dehors, mais seulement après des consultations prolongées qui incluent les opinions de toutes les personnes concernées » (Feyerabend, 1989).

Cette recherche se caractérise par une implication dans le recueil de données qualitatives sur le terrain dans une approche participative. Une proximité avec le terrain et les individus permet de percevoir la réalité des bénéficiaires de l'intervention sociale. Le but est d'atteindre une déconstruction critique de phénomènes sociaux (parfois globalisés et stigmatisés par des dispositifs d'action sociale) grâce à l'observation et à la mobilisation du discours des acteurs sur leur réalité. Les enjeux des intérêts individuels et collectifs prennent place dans la coproduction de connaissances, dans la conception et la mise en œuvre d'actions. L'aspect pragmatique de la recherche se traduit par des effets objectifs sur les acteurs et par la conception de dispositifs, de programmes ou de projets innovants. L'ingénierie sociale, défendant l'irréductibilité de l'individu (afin d'éviter une généralisation abusive et l'uniformisation des pratiques sociales), favorise une recherche-action à la fois impliquée et distanciée. La réalité des bénéficiaires de l'intervention sociale est questionnée en prenant en considération leur point de vue, tout en impliquant sa propre expérience en tant que cadre en ingénierie sociale. La compréhension s'effectue dans une relation intersubjective qui ne se restreint pas aux seules conditions de vie observées mais examine le sens que les bénéficiaires donnent à leur réalité, saisissant les stratégies qu'ils emploient dans la construction de leur quotidien.

Cette recherche fournit une connaissance utile qui constitue un produit de l'évaluation, de conception et de mise en œuvre de projet, autrement dit, un produit de transformation pour l'intervention sociale. La production de connaissance de la réalité des problématiques sociales est à la base des possibilités de transformation issue l'activité d'ingénierie sociale. Cette transformation résulte tant de l'activité même de coproduction de connaissance (lorsque les acteurs concernés y sont associés) que de l'usage qui est fait des connaissances produites.

Pour résumer : La recherche en ingénierie sociale est une recherche qui se caractérise par une épistémologie spécifique : un périmètre large de connaissances mobilisées articulées (sociologie, le droit, management, politiques sociales) ; des méthodes scientifiques (approches, méthodologies) plutôt compréhensives et empiriques ; une recherche à la fois utilitaire et humaine. Des connaissances expérientielles (issues de la pratique et de méthodes d'enquête) et théoriques sont mobilisées pour observer et analyser des problématiques et des actions mises en place pour y répondre. Des connaissances sont produites et contribuent à transformer les actions sociales grâce à des pratiques professionnelles renouvelées. La production de connaissances scientifiques est donc légitimée par la construction d'une ingénierie sociale basée sur une quête de traitement de la réalité des problématiques sociales.

Cette recherche retrouve ses principes dans la praxéologie (science de l'action humaine) et la recherche-action. Joël Cadière et Hervé Drouard (1999) ont parlé d' « approche praxéologique » comme une méthode multi-référentielle et pluridisciplinaire se situant au croisement de la recherche théorique, de la recherche-action, de l'ingénierie, de la recherche appliquée et impliquée. Cette science ou logique de l'action, permet d'optimiser la pratique en l'articulant à divers savoirs, pour agir sur l'existence des usagers et sur leur histoire.

Les recherches-actions : « Il s'agit de recherches dans lesquelles il y a une action délibérée de transformation de la réalité ; recherches ayant un double objectif : transformer la réalité et produire des connaissances concernant ces transformations » (Hugon & Seibel, 1988, cités par Barbier, 1996). La recherche-action lie la pensée et l'action ; elle légitime les modes d'actions et le recours à une pluralité de connaissances

CONCLUSION

La réduction des compétences et de fonctions liées à la recherche minimise injustement la valeur du DEIS. Les titulaires du DEIS ne s'autorisent pas à s'approprier pleinement cette posture. Cette posture est souhaitée mais « empêchée ». Un manque de reconnaissance et de temps pour effectuer des travaux de recherche est également regrettable. Stratégiquement, la recherche a une fonction pragmatique utile à l'activité d'ingénierie sociale. Depuis les années 80, le débat est vif concernant le statut scientifique des savoirs du champ du travail social. Il est probable que cette situation évolue. La DGCS souhaite que la recherche se développe dans le domaine du social pour améliorer la qualité des formations, pour éclairer les politiques publiques et pour faire évoluer les pratiques professionnelles. Dans un communiqué de presse de la DGCS, le 26 juin 2013 faisant suite à l'avis du jury de la conférence de consensus qui portait sur La recherche en/dans/sur le travail social (juin 2013) : « La nécessaire reconnaissance des savoirs professionnels, le caractère toujours interdisciplinaire du champ du travail social, l'importance de la recherche (dans ce champ comme dans d'autres) comme outil majeur pour faire progresser la réflexion collective, l'interaction qui doit exister entre savoirs professionnels et savoirs scientifiques, sont des points de consensus importants. Les professionnels doivent largement s'emparer de ces débats, en être partie prenante ». Le DEIS en constitue un moyen à considérer.

BIBLIOGRAPHIE

BLOUIN M., BERGERON C. et al., (1995), Dictionnaire de la réadaptation, Tome 1. Termes techniques d'évaluation. Québec, Les publications du Québec.

CADIÈRE J., DROUARD H., GILLET J-C. et al, (1999), Praxéologie et recherche en travail social, Contributions à un débat, ONFTS.

DUBECHOT P. et RIVARD T., (2010), DEIS tout-en-un, Itinéraire pro, Vuibert.

FEYERABEND P. (1989), Adieu la raison, Seuil.

NAUD L. (2015), Ingénierie Sociale et Recherche, un diplôme d'Etat d'avant-garde : le DEIS, L'Harmattan.

Circulaire DGAS/SD4A n° 2006-379 du 1er septembre 2006 relative aux modalités de la formation préparatoire et d'obtention du DEIS.

Communiqué de presse DGCS (26 juin 2013). Recherche et travail social : Avis du jury de la conférence de consensus. www.social-sante.gouv.fr.